



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lausanne, le 28 janvier 2025

Police coordonnée : bilan et pistes d'amélioration demandées au Conseil d'État

Une commission a été chargée de l'examen du postulat (24_POS_2) « Romain Belotti et consorts au nom UDC - Police unifiée et plus efficace 2.0 : En route vers l'excellence sécuritaire ». Ce postulat, qui se limitait à inviter le Conseil d'État à étudier l'opportunité de créer une police unifiée, a été retiré par son auteur. La commission, favorable à élargir le champ d'études, vient de déposer un nouveau texte à l'issue de ses travaux pour évaluer les possibilités d'évolution de la police face aux enjeux de croissance démographique de la population vaudoise.

Consciente de la sensibilité du sujet de la police coordonnée, la commission a siégé à deux reprises pour traiter le postulat Belotti. Lors de ces séances, elle a notamment recueilli l'avis des organisations et personnes suivantes : l'Intersyndicale des polices vaudoises, la Société des Officiers des Polices communales vaudoises (SOPV), la Conférence des Directeurs des Polices communales vaudoises (CDPV), la commandante de la police cantonale et le procureur général.

A l'issue de ses travaux, la commission a estimé que le champ du postulat Belotti était trop restreint, se limitant à étudier la mise en œuvre d'une police unique. Suite au retrait du postulat Belotti par son auteur, elle a donc déposé un nouveau texte pour que soient étudiés plusieurs variantes organisationnelles, et des pistes d'amélioration de celles-ci.

Dans son postulat, soutenu à l'unanimité et disponible en annexe, la commission ad hoc demande au Conseil d'Etat :

- d'établir un rapport pour présenter un bilan de la police coordonnée ;
- de proposer des pistes pour améliorer le système actuel.

Face au défi démographique qui attend le canton de Vaud – sa population devrait dépasser le million d'ici quinze ans –, les membres de la commission sont convaincus que l'augmentation de l'activité policière nécessite d'améliorer les capacités de coordination et de décision sur l'ensemble du territoire.

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Jérôme De Benedictis, président de la commission, 079 336 05 07

TÉLÉCHARGEMENTS :

[24_POS_2 Postulat Romain Belotti et consorts au nom UDC – Police unifiée et plus efficace 2.0 : En route vers l'excellence sécuritaire](#) et [son rapport de commission](#)

[25_POS_7 Postulat Jérôme de Benedictis et consorts au nom de la commission ad hoc 24_113 – Police coordonnée : quelles pistes pour améliorer le système actuel ?](#)